



La vie à Cadalen

N° 27 - Juillet 2017 - Tél. 05 63 33 01 44 - email : cadalen.mairie@orange.fr - web : <http://www.cadalen.fr>

Sommaire

Edito	p. 1	Utilisation des produits phytosanitaires.....	p. 8
La vie du Conseil Municipal Jeunes (CMJ)	p. 2	M. Henri PAGES, Maire honoraire	p. 8
Défibrillateur.....	p. 3	Comité FNACA intercommunal de Cadalen	p. 9
Journée citoyenne	p. 3	Travaux sur la RD 964 : Saison 2.....	p. 10
Hair Nature - Lucie, coiffeuse à domicile.....	p. 4	Voirie agglomération.....	p. 10
PACTe Les P'ti Pains	p. 4	Un nom pour notre école.....	p. 10
Gouvernance Communauté d'Agglomération	p. 5	Budget 2017.....	p. 11
Compétences de la Communauté d'Agglomération	p. 6	6° marché gourmand.....	p. 12
Médiathèque, micro crèche et salle d'animation intercommunale à Cadalen.....	p. 7		

Édito



L'évènement de ce premier semestre 2017 a été bien entendu l'élection du nouveau président de la République et le renouvellement de l'Assemblée Nationale. La campagne électorale et ses aléas ont mobilisé médias et débats au cours desquels femmes et hommes politiques en lice n'ont pas toujours donné l'image d'intégrité, d'honnêteté, de respect qu'exigent leurs fonctions. La teneur des débats, la montée des sectarismes, l'expression facilitée de la haine de celui qui est différent me questionnent et me laissent un peu groggy. Quel monde construisons-nous pour demain ?

Lors des commémorations, je ressens toujours beaucoup d'émotion à citer les noms de chaque soldat mort au champ de bataille. La liste est longue, des familles ont perdus plusieurs enfants. Je me dis alors que le dialogue, la négociation, même difficile doivent toujours être la priorité. Un dialogue houleux vaut toujours mieux qu'une « bonne » guerre.

Chacun, quel que soit son pays, sa religion, ses croyances, aspire au meilleur pour sa famille, ses amis. La Terre est un bien commun. Au-delà de toute étiquette politique, au-delà de nos divergences d'opinions, nous devons la préserver, partager ses richesses et cohabiter. Pourquoi refuser aux autres ce que l'on veut pour nos enfants ?

Bien sûr, c'est un défi permanent tant les aspirations et les réalités de chacun sont différentes et parfois même totalement opposées. Mais je veux garder espoir en l'Homme et en son humanité, je veux croire que si chacun fait sa part, les choses peuvent évoluer positivement. Je sais que je vais passer pour une incorrigible optimiste, voire pour une rêveuse inconsciente...mais je me dois de partager cela avec vous.

Pour ma part, garder le lien en tissant les fils des valeurs de notre république fait partie de mon engagement. Défendre la **Liberté** de chacun et le respect de celle des autres ; l'**Égalité** des droits et des devoirs ; la **Fraternité** qui nous fait reconnaître l'autre quel qu'il soit, comme notre semblable, me paraît plus que jamais nécessaire.

Le besoin de proximité avec les élus est aussi à préserver sur notre territoire. Beaucoup d'entre vous se posent des questions sur la pertinence d'une grande communauté d'agglomération et le risque pour les petites communes d'y être « noyées ». L'organisation qui se met en place permet aux conseillers municipaux de prendre part aux groupes de travail thématiques. Pour construire cette nouvelle collectivité, il est important que les élus de proximité y portent les besoins de leur territoire, qu'ils soient le lien privilégié entre commune et agglomération afin de permettre la réactivité nécessaire à la bonne marche et à la qualité des services. Nous y sommes présents et actifs.

En ce début d'été, saison où nous profitons de nos terrasses, de nos jardins, ou nous laissons nos fenêtres ouvertes, nous subissons les désagréments de la vie de voisinage. Chiens qui aboient ou qui errent, musique, brûlage de déchets verts, etc., chacun doit respecter la tranquillité d'autrui. Toutefois, à chaque problème, il existe une solution simple qui passe la plupart du temps par le dialogue.

Cette année encore, les travaux sur la RD 964 vont entraîner la fermeture totale du tronçon à réaménager à compter du 10 juillet, et la mise en place de déviations qui vont surcharger les routes départementales qui parcourent la commune, notamment la traversée du village. Je connais les nuisances et les contraintes liés à ces travaux, mais au regard de l'augmentation de la circulation (5500 véhicules légers par jour), la sécurisation de la RD 964 est un impératif. Je vous demande patience, civisme et compréhension.

Je vous souhaite un bel été. J'aurai beaucoup de plaisir à vous retrouver au gré des nombreuses manifestations estivales pour échanger avec vous.

Bonne lecture.

Monique CORBIÈRE-FAUVEL,
Maire de Cadalen

**L'équipe
municipale
et moi même
vous souhaitons
de bonnes
vacances**

La vie du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)



Le 13 Janvier dernier avaient lieu les élections pour le renouvellement du conseil municipal des jeunes.

Romane Mortelette, Elsa Leclère, Julia Peyre, Léa Brayle, Luis Ribeiro, Théo Liviero, Léa Brun et Emilie Marion remportaient les suffrages de leurs camarades. Le lendemain, lors de l'installation du conseil, Emilie a été élue Maire, Léa Brun et Léa Brayle, adjointes.

Elus pour deux ans, ces huit nouveaux conseillers sont déjà actifs dans la vie de la commune (participation à la commémoration du 8 Mai, fleurissement du village) et à l'écoute de leurs camarades qui ont proposé des projets d'animation. Ainsi, lors de l'un des premiers conseils, certaines actions ont été programmées comme l'organisation d'une boum qui a eu lieu le 12 mai ou la fête Halloween le 31 octobre prochain.

Le CMJ souhaite, comme l'équipe sortante, poursuivre sa participation aux Jeux cadalympiques lors de la fête du village et est prêt à s'investir pour la journée citoyenne.

Coté nouveautés, ils aimeraient égayer le village en peignant les bancs, en changeant les pots et jardinières existants par des pots en couleur et en fleurissant davantage le village.

Enfin le fil rouge de ce mandat sera la création d'un city-stade qui pourrait trouver sa place dans le périmètre école-crèche-médiathèque. Mais pour cela, il faut dès maintenant partir à la chasse aux subventions nécessaires au financement de ce projet.





Début mars, nous avons installé un défibrillateur dans un local accessible à tous, à l'entrée du stade.



La signalétique, un logo vert DAE indique l'emplacement de l'appareil que les associations mais aussi chacun d'entre vous peuvent utiliser en cas de besoin. (Le ramener en mairie ensuite).

D'une utilisation simple, le défibrillateur est muni d'une boîte vocale qui fait le diagnostic et vous guide dans le déroulement de la réanimation.

N'hésitez pas, chaque minute compte !



Journée citoyenne

Après le succès de la première journée citoyenne le 8 octobre 2016, nous vous proposons de renouveler ce moment d'engagement et de rencontre.

Pour préparer cette journée, nous vous invitons à déposer vos propositions d'actions en mairie avant fin août.

Nous ferons ensuite la synthèse de vos idées que nous espérons variées pour permettre l'implication des jeunes aux plus âgés.



Alors, à votre imagination citoyenne et rendez-vous le samedi 7 octobre prochain.

Hair Nature - Lucie, coiffeuse à domicile

Lucie Ryckewaert vous êtes coiffeuse à domicile à Cadalen depuis peu. Quel parcours vous a destiné à venir dans notre commune ?

Lucie : Mon compagnon ayant trouvé un nouvel emploi, nous avons quitté le Lot pour des raisons professionnelles. Le choix de Cadalen c'est aussi parce que la situation géographique nous a semblé plus intéressante pour développer nos vies professionnelles.

Et vous Lucie quelle était votre activité en terre périgourdine ?

Lucie : Après l'obtention du CAP coiffure puis du Brevet professionnel, j'ai intégré un salon de coiffure. Depuis 2012 j'étais devenue responsable du salon.

Pourquoi avoir choisi d'exercer votre métier à domicile ?

Lucie : Aujourd'hui, je suis toujours aussi passionnée par mon métier mais j'ai une petite fille de 2 ans et j'ai choisi une activité qui me permet de m'épanouir également au niveau familial. Je peux organiser au mieux mon emploi du temps. Je ne suis pas prisonnière de la routine et en allant chez les gens, il me semble qu'il est plus facile de créer du lien social ; c'est plus enrichissant.

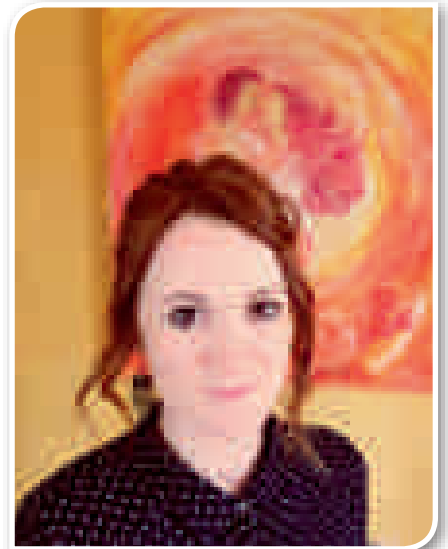
Quel est votre territoire d'intervention ?

Lucie : Je me suis fixée une zone de 30 Km autour de Cadalen. Je coiffe femmes, hommes et enfants. J'utilise et je commercialise des produits professionnels et des produits naturels qui sont des solutions nouvelles très appréciées (shampoings, soins détoxifiants, colorations végétales,...).

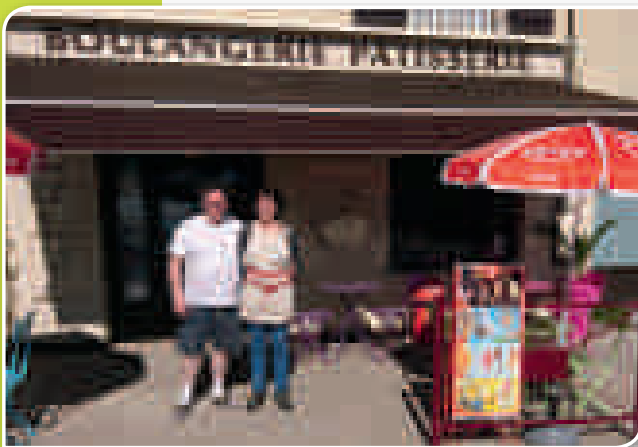
Votre avenir dans la coiffure, vous l'envisagez comment ?

Lucie : Pour l'instant, je reste très enthousiaste pour développer ma petite entreprise de coiffure à domicile. Je trouve beaucoup de satisfaction à exercer cette activité de cette manière ; il suffit de bien s'organiser. Je prends le temps de me tenir informée sur les nouvelles tendances et l'évolution des techniques et produits. La coiffure, c'est vraiment ma passion.

Contacts : site : hair-nature.fr - Tel. : 06 44 23 95 86



PACTe : Les P'ti Pains



La Communauté d'agglomération du Rabastinois / Tarn & Dadou / Vère Grésigne – Pays Salvagnacois a lancé, au cours du dernier trimestre 2016, un Plan d'Actions Commerce Territorial pluriannuel (PACTe). Celui-ci consiste à soutenir et dynamiser les implantations d'activités liées au commerce et à l'artisanat de centralité au sein des communes et des centres bourgs du territoire, et, vise à accompagner en moyens humains et financiers les installations (créations et reprises) d'entreprises et d'acteurs économiques dont l'activité est liée au secteur du commerce et de l'artisanat et à favoriser ainsi le maintien et la création d'emplois sur le territoire.

Considérant qu'à travers le Pack Installation Commerçant Artisan, il s'agit d'offrir aux porteurs de projet de création ou de reprise d'un commerce ou d'une activité artisanale un package composé d'une dotation (bonifiée par emploi salarié), d'un accompagnement, d'un suivi et d'une action de communication. Le lundi 20 février, une des premières actions opérationnelles de ce PACTe a été lancée. M. et M^{me} Serge Garault, repreneurs de la boulangerie « Les P'ti Pains », à Cadalen, en sont un des 3 premiers bénéficiaires. Ils ont reçu un chèque de 1 500 euros de la communauté d'agglomération.

Gouvernance Communauté d'Agglomération

Rabastinois / Tarn & Dadou / Vère-Grésigne_Pays Salvagnacois



La fusion des 3 communautés de communes du Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère-Grésigne / Pays Salvagnacois a donné naissance à la 3^e agglomération du Tarn réunissant 63 communes et près de 70 000 habitants. Elle est représentée par 100 délégués communautaires et la composition de sa gouvernance est donnée ci-dessous :

Président :

Paul SALVADOR (Maire de Castelnau de Montmiral, Conseiller départemental)

Vice-Présidents :

1^{er} vice-président :

Pascal NEEL (Parisot) – Aménagement

2^e vice-président :

Patrice GAUSSERAND (Gaillac) – Attractivité

3^e vice-président :

Pierre VERDIER (Rabastens)
Administration/Ressources

4^e vice-président :

Claude FITA (Graulhet)
Services à la population

5^e vice-président :

Florence BELOU (Graulhet) – Habitat

6^e vice-président :

Maryline LHERM (Lisle sur Tarn)
Aménagement numérique

7^e vice-président :

Jean-Marie NÈGRE (Florentin) – Finances

8^e vice-président :

Pierre TRANIER (Gaillac) – Ressources humaines

9^e vice-président :

Bernard AUDARD (Larroque) - Cadre de vie

10^e vice-président :

Olivier DAMEZ (Couffouleux) - Mobilité

11^e vice-président :

Francis RUFFEL (Gaillac) – Politique de la ville

12^e vice-président :

Christophe HERIN (Rivières) – Petite enfance

13^e vice-président :

Paul BOULVRAIS (Saint-Gauzens)
Service des assemblées

14^e vice-président :

Jean-François BAULES (Técou) – Culture

15^e vice-président :

Bernard MIRAMOND (Salvagnac)
Agriculture et développement économique
en zone rurale

Membres du bureau :

- Julienne AUREL (Alos)
- Bernard BACABE (Briatexte)
- Michel BONNET (Cahuzac sur Vère)
- Alain BORGELLA (Cestayrols)
- Jean-Claude BOURGEADE (Montgaillard)
- Dominique BOYER (Gaillac)
- Michel BUFFEL (Tauriac)
- Patrick CAUSSE (Loupjac)
- Gilles CROUZET (Montans)
- Christophe GOURMANEL (Grazac)
- Dominique HIRISSOU (Gaillac)
- Gilles JAUROU (Cadalen)
- Christian JEANJEAN (Saint Beauzile)

- Claude LABRANQUE (Puycelsi)
- Marie-France MOMMEJA (Busque)
- Francis MONSARRAT (Labessière Candeil)
- Max MOULIS (Lagrange)
- Georges PAULIN (Montdurausse)
- Ludivine PAYA-DELMON (Rabastens)
- Guy PEYRE (Graulhet)
- Pascale PUIBASSET (Lisle sur Tarn)
- Alain SORIANO (Gaillac)
- Martine SOUQUET (Gaillac)
- Michel TERRAL (Brens)
- Gilles TURLAN (Giroussens)
- François VERGNES (Labastide de Levis)

Compétences de la Communauté d'Agglomération



Les compétences de l'ancienne Communauté de Communes Tarn & Dadou continuent à être exercées par la nouvelle Communauté d'Agglomération auxquelles se sont ajoutées les compétences des 2 autres avec qui nous avons fusionné.

Compétences exercées avant la fusion :

- Développement économique
- Aménagement de l'espace
- Collecte et traitement des déchets ménagers
- Équilibre social de l'habitat (PLH,...)
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Action sociale d'intérêt communautaire (petite enfance, ALSH)
- Actions culturelles
- Assainissement non collectif

Nouvelles compétences après la fusion :

- Aires d'accueil des gens du voyage : la gestion était réalisée par les seules communes de Gaillac, Graulhet et Lisle/Tarn. Elle l'est maintenant au niveau intercommunal.
- Voirie d'intérêt communautaire : la gestion de notre voirie sera assurée par la nouvelle entité en dehors des panneaux du village. Les élus communaux continueront à assumer les décisions (enveloppe financière, travaux à réaliser,...).
- Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire : actuellement, aucun changement pour Cadalen.
- Scolaire, périscolaire, extrascolaire : la compétence est communautaire mais nous avons signé une convention pour en assurer la gestion au quotidien.
- Aménagement numérique : en accord avec le SDAN (Schéma Directeur d'Aménagement Numérique) départemental, la mise en œuvre et le co-financement sont assurés par la Communauté d'Agglomération.
- Transports : mise en commun des transports déjà existants (TAD : transport à la demande, Passe-Pont à Couffoulex-Rabastens, « La navette » de Gaillac,...).
- Politique de la ville (coordination, dispositifs,...) : cette compétence devient intercommunale mais était déjà exercée par Gaillac et Graulhet.

Voirie agglomération



Une des nouveautés depuis le passage en communauté d'agglomération c'est l'exercice de la compétence voirie.

En effet, deux cas de figure se présentent :

- **dans les limites de l'agglomération** (c'est-à-dire à l'intérieur des panneaux Cadalen) et sur les chemins ruraux, la compétence reste communale. La commune prévoit à son budget le fonctionnement et l'investissement qu'elle juge nécessaire sur ces parties. Donc rien de nouveau.
- **hors agglomération** (c'est-à-dire à l'extérieur des panneaux Cadalen), la voirie devient d'intérêt communautaire. Du coup, c'est la communauté d'agglomération qui inscrit à son budget une enveloppe d'investissement et de fonctionnement pour les travaux de notre commune. C'est donc elle qui signera, par exemple, les bons de commande aux entreprises.

Comment est déterminée cette enveloppe pour 2017 ?

Elle est calquée, sur proposition du conseil municipal de Cadalen, sur la somme qui fut allouée l'année dernière à l'ensemble des travaux de voirie. Elle sera par la suite retenue, à l'euro près, sur les attributions de compensation qui équilibrent les comptes entre l'agglomération et la commune.

Qui décide des routes à rénover ?

Le programme voirie est élaboré par la commission communale (dans la limite de l'enveloppe évoquée précédemment) et il est validé ensuite par l'agglomération. Le fonctionnement, encadré budgétairement lui aussi par l'enveloppe financière, reste piloté par la commune. Tout ceci dans une démarche de proximité et d'efficacité entre commune et communauté d'agglomération.

Médiathèque, micro crèche et salle d'animation intercommunale à Cadalen



Le projet de micro-crèche (10 places), médiathèque et salle d'animation notamment utilisée par le RAM (Relais d'Assistantes Maternelles) se poursuit dans le respect du planning prévu afin d'aboutir à une ouverture en septembre 2018. En effet, les travaux ont débuté en ce début d'été. Nous sommes satisfaits de constater que tous les lots ont été attribués à des entreprises tarnaises. Le maître d'œuvre, le cabinet d'architecte ALBINET, supervise et coordonne les travaux en collaboration avec les élus communaux et communautaires.

Rappel : La solution choisie est la réalisation d'un seul bâtiment afin de mutualiser au maximum les espaces communs (locaux techniques, sanitaires,...). Ce projet se situe sur le terrain en contrebas de l'école.



Utilisation des produits phytosanitaires

Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier 2017, l'utilisation des pesticides est interdite pour l'entretien des espaces verts, forêts, voiries et promenades accessibles au public dans les collectivités territoriales et établissements publics. Il existe encore, transitoirement, quelques autorisations pour des produits homologués et des zones telles que les cimetières et les stades



Il faut donc changer notre conception du «faire propre» pour prendre en compte l'environnement (préserver la biodiversité et protéger les cours d'eau) et garder en tête la sécurité et l'aspect esthétique de nos voiries et espaces verts.

Dans un premier temps, nous utiliserons des désherbants homologués (beaucoup plus chers...) dont l'utilisation sera très limitée ; un paillage sera mis en place sur la plupart de nos massifs.



En parallèle, nous nous appuyons sur l'expérience des autres communes sur ces nouvelles pratiques.

Exemples :

- à Saint-Jean-des-Baisants depuis 2006 la municipalité utilise une brosse de désherbage montée sur porte-outil.
- d'autres communes ont préféré des traitements thermiques avec plus ou moins de réussite.

Il faut revoir nos habitudes et imaginer d'autres solutions.

M. Henri PAGES, Maire honoraire

Adjoint au regretté Pierre Barthe de 1971 à 1980, maire de 1980 à 1995, conseiller général de 1982 à 2001, M. Henri Pagès a œuvré pour l'intérêt de notre commune et de notre territoire.

Nous lui devons de nombreuses réalisations : la construction de la cantine, cuisine et réfectoire, l'achat d'un bus pour le ramassage scolaire, la construction de la salle des sports et de la salle de réception, avec l'aide des associations, la création du terrain de tennis, les hangars municipaux pour entreposer le matériel communal, le monument aux morts, refait et implanté dans son emplacement actuel, l'assainissement collectif sur le village, avec la création de la station d'épuration, l'agrandissement de la salle des fêtes, l'éclairage public du village et de certains hameaux.



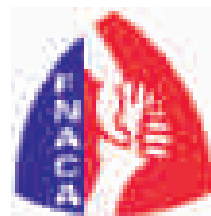
Il a permis la construction de la gendarmerie alors qu'il était conseiller général. Il a aussi participé activement à la construction de la communauté des communes.

Pour tout ce temps passé au service des autres, pour ces longues et belles années de mandat, M. Pagès a été fait maire honoraire par le préfet.

Ce fut pour Madame le Maire et le conseil municipal une occasion unique et un immense plaisir de lui rendre hommage lors de la cérémonie des vœux le 20 janvier dernier et c'est avec beaucoup d'émotion qu'elle lui a remis la médaille de la commune et une photo aérienne du village, sous les applaudissements de ses anciens collègues maires et conseillers municipaux et des nombreux Cadalénois présents.

Comité FNACA intercommunal de Cadalen

Aussac - Cadalen - Fénols - Florentin - Labessière Candeil - Lasgraïsses - Téco



Dimanche 26 mars 2017, notre comité a répondu présent à l'invitation de la municipalité de Lasgraïsses pour commémorer le 55^e anniversaire de la fin de la guerre en Algérie du 19 mars 1962.

C'est sous un beau soleil que la cérémonie commença avec un office religieux du Père Jean Icher lui-même ancien d'Algérie dans les « paras ». Le chœur de l'église était illuminé par les couleurs des 14 drapeaux des comités voisins.

Après l'office, en cortège, les autorités suivies des Anciens Combattants, de la gendarmerie, de la population, précédées de 19 drapeaux ont rejoint le monument aux morts où a été inauguré une plaque du souvenir : Algérie - Maroc - Tunisie - 1952-1962. Elle a été dévoilée par M^{me} Monique Corbière-Fauvel, Maire de Cadalen et Conseillère Départementale, M^{me} Marie Odile Bousquet-Ribou, Maire de Lasgraïsses, M. Marcel Saissac, Président départemental FNACA et M. Bernard Pastre, Président FNACA canton.

Gilbert Bousquet, Roger Laine, Roger Reilles ont été décorés de la croix du Combattant par Messieurs Saissac, Pastres et Boulouys, félicitations aux récipiendaires.

Belles prestations de nos musiciens pour les sonneries d'usages, sonnerie aux morts, Marseillaise et hymne européen joués lors des remerciements aux drapeaux par les autorités civiles et militaires.

Félicitations à la chorale « l'Acanthe » pour ses chants religieux à la messe, la Marseillaise au monument aux morts et la chanson de Marie Pierre « l'Algérie » pour clôturer la cérémonie.

Nous remercions les maires (ou leurs représentants) des sept communes, nos adhérents et la population.

Précédent le verre de l'amitié offert par la commune, notre Président Bernard Pastre a remis la médaille du 55^e anniversaire de la fin de la guerre en Algérie à M^{me} le Maire de Lasgraïsses pour la remercier de son soutien à notre comité FNACA et de perpétuer la mémoire du souvenir.



Travaux sur la RD 964 : saison 2

Les travaux d'élargissement et de récalibrage de la route départementale 964 débutés l'été dernier vont reprendre en juillet prochain. La tranche achevée l'année dernière va se poursuivre dans le sens Graulhet Gaillac.

A partir du 10 juillet, les engins de chantier vont rallumer leurs moteurs. La portion de la chaussée qui va être traitée s'étend du « Bosc » jusqu'au chemin du lieu dit « les Barthes ». Au centre de cette ligne droite le carrefour de la RD 6 va être totalement réaménagé. La route redessinée à cet endroit sera abaissée de 1,40 m et élargie. Deux « tourne-à-gauche » seront positionnés. Les deux routes situées à l'intersection en perpendiculaire de la RD 964 seront déviées. Deux arrêts de bus de part et d'autres seront implantés. Un espace parking sera également réalisé.

Lors de ces travaux, la route sera fermée du 10 juillet au 31 août à tous les véhicules. Début septembre, seuls les bus seront autorisés à passer puis en octobre l'accès sera possible avec alternat.

A l'occasion de ce chantier des déviations conseillées seront fléchées sur des routes départementales ce qui impactera notamment la circulation dans le village. L'épisode 2016 a été le théâtre d'un passage accentué de véhicules sur la route communale qui passe par « Rieunier ». Cet axe ne faisait pas partie des déviations conseillées même si un trop grand nombre de conducteurs avaient adopté cet itinéraire. Pour éviter les débordements en tous genres qui ont émaillés le dernier été ; les riverains ont été invités à participer à une réunion en mairie de Cadalen en présence du service des routes du département, pour trouver ensemble une solution.

Il a été décidé de barrer la route communale passant par « Dourlhès - La Pointe - Le Téron » depuis son accès au niveau de la RD 964 en direction de Graulhet vers Gaillac. Par ailleurs la commune de Técou, cette année également impactée par les travaux, a pris un arrêté pour fermer à la circulation la route communale qui dessert le hameau des Grèzes. Ces mesures devraient avoir pour effet de canaliser les excès constatés en 2016 et permettre de sécuriser des voies communales inadaptées pour un passage important de véhicules.

Rappelons que c'est un flot de plus de 5 000 véhicules par jour qui empruntent la RD 964 habituellement. Dans ces conditions, chacun doit comprendre les contraintes que posent ce chantier et surtout considérer les efforts à faire pour au final bénéficier d'une route départementale améliorée.

Un nom pour notre école

Dans le cadre du programme scolaire d'enseignement moral et civique, l'équipe éducative de notre école souhaite mettre en œuvre, à la rentrée de septembre, le projet « Un nom pour notre école ».

Cette initiative sera le fil conducteur pour les écoliers, durant le premier trimestre, de différents travaux de recherche sur des personnalités, des lieux, des événements, qui ont marqué notre commune. Les enseignants souhaitent aussi impliquer les Cadalénois dans le choix qui sera fait.

Ainsi, les élèves soumettront au vote des citoyens une liste issue de leur travail de recherche. Cette consultation déterminera les finalistes. Le conseil municipal et le conseil municipal jeunes les départageront.

La journée de la laïcité, le samedi 9 décembre 2017, sera l'occasion de dévoiler le résultat final lors d'une cérémonie conviviale à l'école.

Les élèves espèrent une large participation, gage de l'intérêt que vous porterez à leur travail et vous en remercient par avance.



Le 6 avril 2016, le conseil municipal de Cadalen a voté le budget. Il s'équilibre pour la section fonctionnement à 1 318 762,85 € et pour la section d'investissement à 576 215,21 €

Le transfert des compétences « scolaire-périscolaire » et « voirie » à la nouvelle communauté d'agglomération permet une légère économie sur notre budget d'environ 30 000 €. La commission finances a proposé de baisser les taux d'impôts directs pour l'année 2017 pour alléger la charge fiscale communale des administrés tout en restant prudente, car l'évaluation de charges transférées à la communauté d'agglomération demande à être affinée. De plus, notre commune doit pouvoir continuer à investir dans ses projets propres, comme l'agrandissement du cimetière ou la traversée du village qui vont impacter le budget les prochaines années.

L'an prochain, ces taux pourront être revus pour coller au plus près du besoin financier de la commune tout en diminuant, autant que possible, l'effort fiscal des administrés Cadalenois.

Taxes	Taux 2016	Taux 2017	Moyenne taux départementaux 2016
Taxes d'habitation	11,31 %	10,70 %	10,70 %
Foncier bâti	19,24 %	18,21 %	25,30 %
Foncier non bâti	57,06 %	54,00 %	82,04 %

Voici quelques investissements prévus pour cette année :

- Différents travaux « Bâtiments communaux » 46 000 €
- Agrandissement du cimetière 30 000 €
- Mise en accessibilité des bâtiments communaux 17 500 €
- Matériels techniques (fourgon, remorque,...) 13 500 €
- Réseaux Micro-Crèche/Médiathèque 11 000 €
- Etude « Vieille église » 7 000 €
- Mobilier 6 000 €
- Etude de la traversée du village 5 000 €

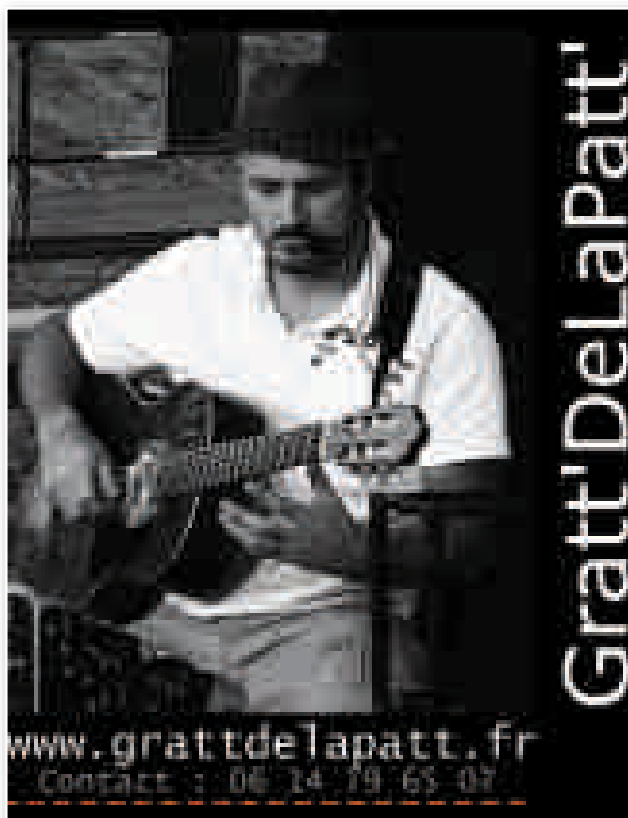
....



6^e Marché Gourmand

La mairie de Cadalen vous donne rendez-vous le vendredi 21 juillet sur la place Pierre Barthe pour son traditionnel Marché Gourmand.

Cette année une quinzaine de producteurs sera présente pour vous faire découvrir leurs produits issus de leurs fabrications.



Vous pourrez les acheter et les déguster sous forme d'assiette fermière.

Les Adorables, groupe d'ados de Cadalen, seront aussi présents sur le marché dans le cadre du Chantier Loisirs et vous proposeront du café et des pâtisseries.

Le marché sera animé par « Gratt de la Patt » artiste du spectacle vivant.

Venez nombreux découvrir les produits de notre territoire, échanger avec les agriculteurs et consommer des mets de qualité en privilégiant les circuits courts.

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

Mardi : 9h-12h et 14h-17h

Mercredi : 9h-12h

Judi : 9h-12h et 14h-17h

Vendredi 9h-12h et 14h-17h

Samedi : 9h-12h



RAPPEL :
du 8 juillet au 19 août inclus, le secrétariat de mairie sera fermé le samedi matin.

Téléphone : 05 63 33 01 44 - Fax : 05 63 81 53 97

Adresse email : cadalen.mairie@orange.fr - Site Internet : <http://www.cadalen.fr>

Direction de la publication : Monique CORBIÈRE-FAUVEL

RÉDACTION : Guy BARDET, Bruno BOZZO, Sébastien BRAYLE, Monique CORBIÈRE-FAUVEL, Christian DAVALAN, Martine GRANET, Gilles JAUROU, Géraldine NOËL

Mise en page : SIEP France - Imprimé à 700 exemplaires sur papier PEFC par SIEP France